

Yasmine Motarjemi contre l'empire Nestlé David a vaincu Goliath

« Je n'ai pas la prétention de pouvoir changer les choses seule. J'espère simplement que ce livre alertera le grand public, et permettra une prise de conscience collective et profonde de la nécessité de protéger les consommateurs ». Ces propos de Yasmine Motarjemi constituent le dernier paragraphe du livre qu'elle vient de publier aux éditions Robert Laffont (en collaboration avec Bernard Nicolas) sous le titre de «Ce que l'empire Nestlé vous cache».

Ce livre est un véritable réquisitoire contre les méthodes de la plus grande entreprise alimentaire du monde. En 280 pages, Yasmine Motarjemi dénonce le harcèlement dont elle a été victime durant plusieurs années, ses supérieurs hiérarchiques refusant de l'écouter malgré ses mises en garde répétées.

Au service des consommateurs

Après avoir mis ses connaissances pendant 10 ans au service de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), Yasmine Motarjemi a été engagée par la multinationale Nestlé en tant que directrice Monde de la sécurité des aliments. Pendant quelques années, elle a pu travailler normalement, mettant son savoir et son dynamisme au service des consommateurs.

Très vite, elle s'aperçoit qu'il existe des négligences, des processus de fabrication non respectés, des dysfonctionnements graves qui finiront par provoquer des drames parmi les consommateurs. Il suffit de penser aux pizzas Buitoni, aux fraudes relatives aux eaux minérales, aux biscuits qui bloquent la gorge des bébés, au lait infantile contaminé et aux aliments pour animaux qui causent la mort de centaines de chiens et de chats.

Mais malheureusement la situation s'est dégradée avec l'arrivée d'un nouveau supérieur hiérarchique qui a constamment affirmé à Yasmine

Motarjemi qu'elle exagérait, qu'elle n'avait pas les compétences pour juger objectivement, en un mot qu'elle n'était pas à la hauteur de la situation. Étonnant de prononcer un tel jugement à l'égard d'une femme qui possède une maîtrise en science et technologie des aliments et un doctorat en génie alimentaire !

Nécessité d'une transparence totale

Après son licenciement, Yasmine Motarjemi s'est battue pour retrouver sa dignité. Son combat a duré 13 ans, mais elle a finalement gagné en appel devant un tribunal vaudois. Victoire amère cependant car la direction de Nestlé ne reconnaît aucunement ses torts. Les droits reconnus à l'ancienne directrice de la sécurité des aliments feront cependant jurisprudence. La décision des juges devrait faire réfléchir les employeurs confrontés à une alerte et les inciter à une plus grande vigilance face aux plaintes de leurs salariés.

Yasmine Motarjemi souligne : « Il est grand temps de prendre conscience de la nécessité absolue d'une transparence totale dans l'ensemble des domaines qui touchent aux intérêts publics, telles la santé et la sécurité des consommateurs. Bien qu'en théorie ce principe soit reconnu et admis, il est trop rarement mis en pratique ».

En 2019, le groupe de la gauche du Parlement européen a attribué à Yasmine Motarjemi le prix des journalistes, lanceurs d'alerte et défenseurs du droit à l'information, qui récompense les personnes ayant risqué leur carrière pour l'intérêt public. Cette récompense montre bien à quel point cette femme admirable s'est battue pour le bien des consommateurs et pour leur santé.

Rémy Cosandey

Des sanctions scandaleuses

Francesca Albanese, rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés, a fait un travail objectif et sérieux.

Cela n'a pas empêché les États-Unis de prendre des sanctions à son égard, qui visent à empêcher toute enquête indépendante sur les crimes commis à Gaza.

En l'empêchant d'assister à l'Assemblée générale de l'ONU à New-York, les États-Unis cherchent à faire taire une voix critique et à couvrir les violations du droit international par Israël.

Le CETIM (Centre Europe-Tiers Monde) salue

le travail courageux de Francesca Albanese et invite les États membres de l'ONU à exiger la levée immédiate des sanctions ainsi qu'à garantir sa protection.

Il n'y a pas un monde développé et un monde sous-développé... mais un seul monde mal développé.

— CETIM

De plus, le CETIM appelle ces mêmes États à mettre en œuvre les mesures urgentes recommandées par la Cour internationale de justice, avec pour but de faire cesser la guerre à Gaza.

La Rédaction

d'après un communiqué du CETIM